

Formation

Bilan de compétences – Présentiel - Durée : 15 heures

Modalités et moyens pédagogiques :
Accompagnement personnalisé et travail en
autonomie

Eligible au CPF
Code CPF : 202

Public concerné

- ♦ Toute personne souhaitant faire le point sur son parcours professionnel avant d'envisager une reconversion.

Pré Requis

- ♦ Être autonome dans ses démarches.

Objectifs pédagogiques

- ♦ L'objectif de cette formation est de permettre à l'apprenant de faire le point sur son parcours, de prendre conscience de ses compétences, de ses qualités, d'élaborer et mettre en place un projet professionnel.

Moyens et méthodes pédagogiques

- ♦ Test de personnalité
- ♦ Questionnaire d'évaluation
- ♦ Travaux supervisés effectués en autonomie

Moyens techniques

Présentiel

- ♦ Vous serez reçu.e en rendez-vous individuels avec votre formatrice.
- ♦ Nos locaux sont équipés d'ordinateurs permettant d'effectuer vos recherches

Assistance

- ♦ Votre formatrice et Fac + restent à votre disposition pendant votre parcours par téléphone ou par mail.
- ♦ Nous répondons dans un délai maximal de 24 heures.

Modalités de suivi

Présentiel

- ♦ Les heures effectuées seront émargées.

Documents de fin de parcours

- ♦ Un bilan de fin de parcours écrit est remis à l'apprenant intégrant le plan d'action à mettre en place.
- ♦ Un questionnaire d'évaluation de la formation sera à remplir par l'apprenant.

Durée de la formation et modalités d'organisation

- ♦ Nombre d'heures : 15 heures
 - Présentiel : 15 heures, soit des sessions de 3h00 – groupe de 6 à 12 personnes
 - Date : du 01/11/2019 au 30/11/2020

Bilan de Compétences

Déroulé de cours - Présentiel

Information individuelle – 1h00

- ✓ Information sur le déroulement de la formation (durée de la formation, fréquence des entretiens)
- ✓ Explications sur l'objectif de la formation, l'implication demandée au stagiaire (droits et devoirs du stagiaire)

Entretien de diagnostic – durée 2h00

- ✓ Récapitulatif du parcours professionnel, l'accent sera mis sur les points positifs et les difficultés rencontrées au cours de ce parcours
- ✓ Ce que je veux et ce que je ne veux plus
- ✓ Mes attentes au travers de cet accompagnement
- ✓ Etablissement d'un plan d'action

Travail en autonomie :

- ✓ Tests de personnalité à remplir et à envoyer pour le prochain entretien, rédaction des objectifs et du plan d'action

Connaissance de soi :

- 3a : Qui suis-je – durée 2h00
 - ✓ Résultat des tests de personnalité
 - ✓ Mes atouts et mes points faibles
 - ✓ Formalisation des objectifs et du plan d'action

Travail en autonomie :

- ✓ Rédiger les étapes pour atteindre les objectifs et les envoyer

Option 1 – Formation Qualifiante

- Mise en place du plan d'action – durée 1h00
 - ✓ Point sur les étapes d'atteintes d'objectifs
 - ✓ Ce qui manque pour atteindre l'objectif professionnel
 - ✓ Comment résoudre le problème
 - ✓ Sélection des formations nécessaires
- Travail en autonomie :
 - ✓ Démarches auprès des centres de formation sélectionnés et élaboration du dossier de financement

- Mise en place du plan d'action 2^{ème} partie – durée 2h00
 - ✓ Retour sur les démarches auprès des centres de formation et sélection finale
 - ✓ Finalisation des demandes de financement

Option 2 – Recherche d'emploi

- Mise en place du plan d'action – durée 1h00
 - ✓ Point sur les étapes d'atteintes d'objectifs
 - ✓ Ce qui manque pour atteindre l'objectif professionnel
 - ✓ Comment résoudre le problème
 - ✓ Accompagnement à la rédaction du CV et recherche d'entreprises
- Travail en autonomie :
 - ✓ Rédiger le CV et le mail de motivation et l'envoyer pour validation
- Mise en place du plan d'action 2^{ème} partie – durée 2h00
 - ✓ Retour sur les démarches auprès des entreprises
 - ✓ Préparation aux entretiens d'embauche

Entretien de suivi– 4 entretiens durée : 1h00 (4h)

- 8a : Entretien de suivi numéro 1 :
 - ✓ Point sur les démarches effectuées
 - ✓ Accompagnement dans les difficultés rencontrées et solutions
 - 8b : Entretien de suivi numéro 2 :
 - ✓ Bilan général sur le parcours (feedback)
 - 8c : Entretien de suivi numéro 3 :
 - ✓ Vérifier que toutes les objectifs du plan d'action ont bien été remplis
 - 8d : Entretien de clôture – durée 1h00
 - ✓ Bilan sur le parcours
 - ✓ Clés pour la suite
- ♦ Ces entretiens individuels auront lieu 1 fois par semaine, permettant de faire le point sur les démarches effectuées par l'apprenant et permettant également un accompagnement plus approfondi et un maintien de la motivation.